



Le mot de la
Présidente

n° 17 – 2015

Cher(e)s Collègues
« Le français est une

langue qui se porte très bien ». D'emblée, le recteur de l'Agence universitaire de la francophonie, Bernard Cerquiglini, donne le ton à sa conférence, coupant court à tout pessimisme concernant l'avenir de la langue de Montaigne, de Molière, de Balzac, d'Amin Maalouf, d'Aimé Césaire, de Léopold Sedar Senghor. Historien de la langue, auteur et présentateur de l'émission « Merci professeur » diffusée sur TV5 monde, M. Cerquiglini affirme ainsi que le français est de longue date « une langue, une institution, une mission ». C'est en effet la première des langues romanes passées à l'écrit, dès 842, à une époque où l'écriture européenne, quand elle existe, est massivement latine.

La langue française compte parmi les langues internationales en expansion. On compte aujourd'hui au moins 230 millions de locuteurs de français dans le monde. Aujourd'hui, le français est une langue qui rassemble des Africains, des Européens, des Latins, des Maghrébins et des Américains (Québécois notamment), des Asiatiques... Cela signifie aussi que depuis quelques années, les citoyens de France sont minoritaires.

Cette variété forme sa richesse et aujourd'hui la langue française porte les valeurs du non-alignement, du respect de la diversité culturelle, du plurilinguisme. Cette langue porte les couleurs de la biodiversité des langues et des cultures.

Grâce au travail remarquable de femmes et d'hommes investis, en particulier au siècle dernier, la francophonie diplomatique et politique s'est installée sur la scène internationale.

Mais, ces dernières années, le monde a changé du fait de ce qu'il est convenu d'appeler la « mondialisation » en particulier dans deux grands secteurs : **l'économie et les technologies.**

Une nouvelle donne géopolitique s'est imposée : à savoir l'usage d'une seule langue de communication à l'échelle mondiale : l'anglais.

En réponse à ce processus de globalisation linguistique qui bouscule les identités et efface progressivement les frontières nationales, des aires géoculturelles et économiques s'organisent et s'affirment autour de langues centrales, comme les hispanophones, lusophones, arabophones, germanophones, etc.

Car en effet, selon Jacques Attali (2014)¹ « la diffusion d'une langue est un facteur de développement économique. Deux pays partageant des liens linguistiques tendent à échanger environ « 65 % » de plus que s'ils n'en avaient pas... ».

Et par ailleurs, comme les lois de l'écologie le démontrent sur les milieux naturels terrestres², nous sommes en droit de penser que l'uniformisation linguistique accélère la perte de sens du monde par effondrement de sa diversité.

Défendre le patrimoine linguistique et culturel, et l'enrichir, pour le transmettre aux générations suivantes, est donc un enjeu essentiel : la langue est la nouvelle géographie.

Dans ce contexte, si la langue française semble bien se porter, l'influence de l'espace francophone est en DANGER. Cet espace doit donc s'imposer de manière qualitative !!

SOMMAIRE

Le mot de la Présidente.....	p1
Modèle d'instructions pour la rédaction d'un mémoire de stage niveau Master.....	p2
Prochain colloque.....	p7
Bientôt l'AG Triennale de la Ciruisef.....	p7
Préparation du séminaire de TP de Physique.....	p8
Bulletin d'adhésion.....	p8

La Francophonie et la langue française ne peuvent faire l'économie d'une réflexion stratégique sur leur avenir. La question de leur place dans ce monde nouveau doit être posée avec clairvoyance et sans tabou. Pour continuer d'exister, l'une comme l'autre, **doivent prouver leur utilité.**

« Que manque-t-il pour que les francophones, associent leurs cultures et leurs talents dans ce monde en mouvement ? demande Pouria Amirshahi en 2015³ : D'abord, sans doute, être lucide sur les faiblesses et les atouts de la Francophonie d'aujourd'hui. Ensuite, s'entendre sur une stratégie ayant pour but de cultiver un sentiment d'appartenance et de défendre une communauté d'intérêts ».

La francophonie peut être le porte-voix de la diversité du monde. Elle repose sur un sentiment identitaire puissant. Elle constitue une aire linguistique suffisamment diverse pour éviter la sclérose, et suffisamment cohérente pour prévenir la dispersion.

Le « français » exprime aussi un système de pensée original et spécifique, doté d'une forte capacité d'abstraction et de conceptualisation.

Ainsi, l'espace **universitaire** francophone, puisque c'est de lui dont il s'agit dans cet éditorial, **a des atouts**. Il est par son Histoire culturelle, scientifique et philosophique l'un des plus riches du monde pour ne pas dire le plus riche. Il dispose donc de tous les atouts pour peser dans l'éducation et la formation, et particulièrement l'enseignement supérieur, vecteur considérable dans une stratégie d'influence.

Actuellement une grande cacophonie provient du monde international de l'éducation. Tout le monde donne son avis et les hérauts des écoles de pensée s'expriment haut et fort et de manière convaincante mais souvent contradictoire.

Cette cacophonie dont certains d'entre nous ont pris la peine de faire une analyse assez fine nous donne l'occasion de rebondir et **imposer deux lignes de force :**

- **faire de l'espace universitaire francophone un modèle universitaire structuré dans le cadre de coopérations multilatérales et de convergence voire d'harmonisation des contenus éducatifs ;**

- **faire de l'espace universitaire francophone un espace de réflexion collégial fort autour des grands enjeux du futur et préserver ainsi l'essence de ses valeurs humanistes et universelles.**

Il existe aujourd'hui 29 pays francophones. Dans un premier temps, c'est eux, ou certains d'entre eux, qui, à l'instar des autres « puissances linguistiques », seraient bien avisés de s'unir autour notamment de la

convergence des contenus éducatifs (et à terme, des diplômes), des contours normatifs (dans les standards internationaux) de la recherche, etc.

En effet, la faillite de certains systèmes éducatifs peut signer la perte d'influence de la francophonie. Dans plusieurs pays, de nombreuses officines privées, souvent non francophones, prennent le pas sur les écoles et universités publiques. Cela illustre parfaitement notre affirmation : l'enjeu linguistique s'assoit pleinement dans la géopolitique contemporaine.

Au moment où Chinois, Allemands, Japonais et bien d'autres reviennent sur leur stratégie d'anglicisation et la servitude qu'elle implique, **les responsables universitaires francophones doivent bien réfléchir aux enjeux géopolitiques que sous tendent leurs décisions à long terme.**

Car ne l'oublions jamais : aucune langue ne peut se prévaloir d'une position acquise si elle n'est pas soutenue par **une vraie politique de promotion.**

Bien cordialement

Evelyne Garnier-Zarli

1. Jacques Attali, 2014 : La francophonie et la francophilie – Moteur de croissance durable – Rapport.

2. Tilman, D., J. Knops, D. Wedin, P. Reich, M. Ritchie et E. Siemann (1997). « The Influence of Functional Diversity and Composition on Ecosystem Processes ». In : Science 277.5330, p. 1300–1302.

3. Pouria Amirshahi (2015) : <http://riverains.rue89.nouvelobs.com/>

Un nouveau Recteur pour l'AUF



Jean-Paul de Gaudemar vient d'être élu Recteur de l'AUF (Agence universitaire de la francophonie) le 25 septembre 2015.

Il remplace **Bernard Cerquiglini** qui occupait ce poste depuis décembre 2007 et qui quittera ses fonctions le 8 décembre prochain. Jean-Paul de Gaudemar est depuis juillet 2015 conseiller auprès de Thierry Mandon,

secrétaire d'État français à l'Enseignement supérieur et à la recherche.

Nous lui souhaitons un mandat dynamique et éclairé.

MODELE
d'instructions pour la rédaction d'un
mémoire de stage de MASTER scientifique
par
le bureau de la CIRUISEF

A la demande de plusieurs membres de notre conférence, nous abordons aujourd'hui, la rédaction du mémoire de stage de Master*. Nous rappelons ainsi quelques règles rédactionnelles en vigueur dans notre profession et qu'il est utile de faire appliquer, car elles donnent aux étudiants une rigueur particulièrement recherchée par les employeurs. *Chaque responsable ou université peut se les approprier en les complétant ou en les amendant à l'aune de ses objectifs.*

à l'attention des étudiants

I - INSTRUCTIONS ET CONSEILS

Le stage se déroule dans une structure d'accueil sous la direction d'un **maître de stage**. Selon la convention signée entre les différentes parties, l'étudiant est soumis aux règles de sécurité, de confidentialité et de bonnes conduites de la structure d'accueil.

Un **superviseur**, enseignant du Master, suit l'étudiant durant cette période.

II - CONTENU ET PRÉSENTATION DU MÉMOIRE

II. 1 - La couverture et la page de garde

La structure d'accueil a la même importance que l'université d'origine de l'étudiant : il faut veiller à développer le sigle de la structure et celui de l'université et indiquer leur localisation (ville, pays).

Il faut veiller à ne pas allonger inutilement le titre et ne pas abuser des sous-titres.

Le prénom, le nom et la structure du maître de stage et du superviseur doivent être indiqués.

La page de garde répète la couverture sur fond blanc.

Une page de remerciements doit être consacrée aux institutions et personnes ayant aidé sous une forme intellectuelle ou manuelle au travail du stagiaire. Cette page n'est pas paginée et se place avant le sommaire.

* *Ce modèle est repris des instructions données au Master STAZE spécialité « Ingénierie biologique de l'environnement » de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC)*

II.2 - Le mémoire

II.2.1. Il sera présenté en recto seulement : cependant, pour une meilleure lecture, certaines figures, tableaux ou photos bien choisis pourront être insérés en verso ; ils doivent alors être pris en compte dans la pagination. Le nombre total de pages de doit pas dépasser les consignes données.

II.2.2. Un résumé en français et en anglais doit être rédigé. Il peut être placé en quatrième de couverture (c'est-à-dire au dos). Il doit reprendre impérativement le titre, le nom de l'auteur, les coordonnées complètes du MASTER et les mots-clefs (cinq au maximum). Attention aux mots-clefs trop généraux. Sa rédaction est un exercice délicat. Il doit comprendre tous les éléments essentiels de la problématique posée et des objectifs demandés. Les principaux résultats obtenus sont notés et une phrase de conclusion replace l'étude dans un contexte scientifique plus large.

II.2.3. Un sommaire présente les différentes parties du mémoire, avec indication de la pagination. La pagination du sommaire se fait en chiffres romains (ex : I à ...IV).

II.2.4. Une liste des illustrations. Par illustration l'on entend : figures (cartes, schémas, photographies) et tableaux :

- les cartes, les graphiques et les photographies insérées dans le corps du texte ou dans le texte sont des figures, numérotées de 1 à x. (chiffres arabes). Elles doivent être citées dans le texte (fig. 1) ou sous la forme : figure 1 montre que Pour la figure elle-même, le titre : Figure 1 : doit être complet pour que l'on comprenne à sa lecture tout ce que l'on veut montrer. Ce titre est placé SOUS la figure ;
- les tableaux sont cités dans le texte sous la forme (tab. I) ou sous la forme : comme le montre le tableau I. Leur numérotation est en chiffres romains. Le titre Tableau IV : doit également être explicite. Ce titre doit être AU DESSUS du tableau ;
- vous pouvez regrouper en annexe plusieurs photographies sous la dénomination : Planche, numérotées de I à ... (en chiffres romains). Elles sont légendées sans qu'il soit nécessaire de faire apparaître le terme photographie ;
- les figures et les tableaux doivent apparaître dans le mémoire après qu'elles (ils) aient été appelé(e)s ;
- concernant les illustrations provenant de documents consultés : attention à la qualité de la photocopie, attention également au titre original, dans tous les cas préciser l'origine de l'illustration sous la forme (d'après X, 1992) ou (in X, 1992) ;

- certaines illustrations personnelles ou reproduites ne perdent pas de leur qualité si elles sont réduites (à la photocopieuse).

II.2.5. Une liste des abréviations, sigles et acronymes.

Cette liste, ainsi que celle des illustrations vient après le sommaire, elles sont non paginées ou à la rigueur en chiffres romains, jamais en chiffres arabes. Ceux-ci sont réservés au travail "réel" tel qu'il sera référencé dans des listes bibliographiques.

II.2.6. Le mémoire comprend ensuite plusieurs parties :

a) L'introduction : elle présentera brièvement les circonstances du travail et son objet (de l'ordre d'une page) ; elle sera suivie d'une présentation du projet dans lequel s'insère la contribution de l'étudiant. C'est seulement à partir de l'introduction que l'on peut commencer à numéroter en chiffres arabes.

b) La synthèse bibliographique : description et discussion de l'état des connaissances justifiant le travail et la méthodologie utilisée.

Objectifs d'une synthèse bibliographique ?

Donner à l'étudiant les occasions :

- d'un travail personnel étalé sur suffisamment de temps pour que sa réflexion et son initiative s'exercent pleinement ;
- d'un contact avec le maître de stage et l'ensemble des collègues travaillant sur le sujet, et qui rectifieront au fur et à mesure les décisions de l'étudiant et sa perception du problème posé ;
- de l'expérience technique de la recherche de documents, de leur lecture, du tri des informations et de leur présentation en fonction d'un ensemble de récepteurs (le jury) ;
- d'un travail scientifique : rendre compte de ce qu'ont perçu des hommes de science qui eux-mêmes rendent compte d'une réalité naturelle ou d'une certitude prouvée et/ou admise par la communauté scientifique. *Quelles techniques utilisées pour faire sa recherche bibliographique ?* Elles résulteront, dans chaque cas, des réactions réciproques entre le sujet d'étude, l'étudiant et le maître de stage.

On peut cependant indiquer ce qui suit pour chercher les éléments du travail :

- repérez dans les ouvrages généraux et les documents photocopiés ce qui peut s'y rapporter ;
- consulter le maître de stage pour discuter du contenu du sujet et pour qu'il donne des références bibliographiques de départ ; avec ces références, cherchez dans une bibliothèque ou sur internet :

1. si vous trouvez les textes en question, ils ont généralement une bibliographie en annexe à exploiter aussi ;

2. si vous ne les trouvez pas, cherchez si le même auteur n'a pas publié ailleurs ;

3. si, par contre, vous trouvez beaucoup de choses, limitez vous aux textes les plus récents, les plus synthétiques et à ceux qui se rapprochent le plus de votre sujet.

- Au fur et à mesure que vous trouvez des éléments utilisables, mettez les au net tout de suite; pour cela, faites une fiche ; feuille de papier blanc avec en haut (ou en bas) la référence bibliographique exacte, et au milieu le texte, le chiffre, le graphique, qui vous paraît intéressant. Au moment de la rédaction, vous découpez ce que vous utilisez, et vous le collez dans votre brouillon ; en même temps, vous collez la référence dans la bibliographie. Les nouvelles technologies d'investigation et les logiciels de paramétrage des textes vous seront d'une précieuse aide.

c) L'exposé les matériels et les méthodes utilisés pour mener à bien votre travail et s'élargissant, si besoin est, à la présentation du biotope sur lequel vous travaillez ;

d) Les principaux résultats de votre travail personnel tel qu'il vous a été confié par la structure d'accueil ;

e) La discussion des résultats. Ces derniers s'inscrivent dans une dynamique, bien les replacer dans leur contexte, s'appuyer sur la bibliographie pour les discuter et les comparer. Parfois résultats et discussion font l'objet d'un même chapitre.

f) La conclusion et les perspectives. Faire ressortir les principaux résultats originaux en l'accompagnant d'une touche personnelle et en replaçant le travail dans le contexte général du projet ou de l'étude.

g) Les Références bibliographiques (on dit références bibliographiques et non bibliographie). Ce sont celles qui sont citées dans le texte (pas une de plus, pas une de moins!). Cette partie est d'une rédaction particulièrement difficile, ne serait-ce qu'en raison des différents types de présentations possibles. Quelle que soit l'option retenue, qui doit être impérativement homogène, un lecteur doit pouvoir, pour une référence citée, trouver les indications lui permettant de la consulter et/ou de l'acquérir.

Des règles précises doivent être respectées :

- nom de(s) l'auteur(s) + initiale(s) de leur(s) prénom(s) ;
- date de la publication ;
- intitulé complet du titre de l'article ou de l'ouvrage ;
- nom du journal ou nom de l'éditeur pour un livre ;
- numéro de la série et du volume pour un journal ;
- puis première et dernière page pour un article, nombre total de pages pour un livre.

Plusieurs cas peuvent se présenter :

- **un livre édité chez un éditeur ou par une structure scientifique :**

GUINOCHET M., 1973. *Phytosociologie*. Masson et Cie, Paris, 227 p.

- **chapitre d'un livre :**

CÉSAR J., 1994. Gestion et aménagement de l'espace pastoral. In : *A la croisée des parcours. Pasteurs, éleveurs, cultivateurs*, BLANC-PAMARD C., BOUTRAIS J. (Eds.), ORSTOM Éditions, Colloques et séminaires, Paris. : 111-145.

- **article dans un périodique (souvent l'éditeur indique en tête de l'article le référencement, il suffit de le recopier) :**

DAGET P., POISSONET J., 1971. Une méthode d'analyse phytologique des prairies : critères d'application. *Ann. agron.*, 22, 1 : 5-41.

- **communication à un Congrès :**

DIOP A.T., 1991. Détermination de la charge animale de l'aire d'influence d'un forage à partir de la quantité d'eau exhaurée. In : *Actes du IV^e Congrès international des Terres de parcours*. 22-26 avril 1991, CIRAD- SCIST, Montpellier. : 824-825.

- **thèse :**

ONANA J., 1995. Les savanes soudano-sahéliennes du Cameroun : analyse phytoécologique et utilisation pastorale. Thèse Doct. Sciences biologiques, Écologie. Univ. de Rennes I, 155 p., annexes.

- **rapports :**

ils sont référencés comme des livres, auteur(s), date, titre, lieu d'édition, structure(s), nombre de pages.

Appel des références bibliographiques dans le texte.

Elles peuvent être présentées soit entre parenthèses (Boudet, 1991) soit sous la forme "d'après Boudet (1991).....".

En général, le nom n'est pas suivi de l'initiale du prénom et est écrit en minuscule. Si la référence a été écrite par deux ou trois auteurs, les citer tous les deux ou trois dans le texte, suivis également de la date de publication. S'il y en a plus de trois, on écrit dans le texte X *et al.* (1993). *Et al.* est une abréviation de *et alii* signifiant "et les autres", mais sur la liste des références, tous les auteurs sont cités, quel que soit leur nombre. Il peut arriver que l'on fasse référence plusieurs fois à la même publication dans le même paragraphe, éviter les expressions *loc. cit.* ou *op. cit.* sources de confusions.

Ne jamais citer un texte sous la référence "anonyme", mais sous le nom de l'organisme, par exemple dans le texte (FAO, 1994) et dans les références FAO est listée alphabétiquement.

Les noms d'auteurs sont listés par ordre alphabétique. Si un auteur a produit des publications au cours d'années successives, elles sont classées de la plus ancienne à la plus récente. S'il en a produit plusieurs la même année, elles sont appelées dans le texte avec a, b, c, etc. : (X, 1994a), (X, 1994b).

Si cet auteur a publié en tant qu'auteur principal avec d'autres auteurs, ces références sont citées après celles pour lesquelles il est l'unique auteur.

Veillez à ce que toutes vos références soient présentées de façon homogène.

h) Les annexes. Pour ne pas alourdir le texte tout en fournissant au lecteur des données de base importantes, on a souvent recours aux annexes. Elles sont numérotées de 1 à x (ou de I à x). Par exemple, si l'annexe 4 (ou IV) nécessite plusieurs pages, celles-ci peuvent être numérotées 4-1, 4-2, etc. ou bien IV-1, IV-2, etc. Les annexes apparaissent dans le sommaire avec leur numéro d'ordre et leur titre.

III. QUELQUES CONSIGNES DE REDACTION

Vous devez être, bien sûr, familiarisé avec un ordinateur et les traitements de textes et figures. Faites des fichiers à part pour le texte, les graphiques, les tableaux : cela évite des problèmes de dernière minute à l'édition finale, vous intégrerez le tout lors de la mise page finale.

Pensez à sauvegarder régulièrement, sur différents supports physiques, vos travaux.

Présentation matérielle du texte :

Le titre, les sous-titres : utiliser les chiffres romains pour les différentes parties et les chapitres ; les chiffres arabes sont utilisés pour les paragraphes, ne pas dépasser 3, à la rigueur 4 sous-paragraphes (I.1.1 ou I.1.1.1). Par la suite employer a), b).

La pagination : peut se faire au centre de la page (haut ou bas) ou sur la droite (haut ou bas).

Le soulignement : ne pas en abuser.

Le gras : à réserver pour les titres des différentes parties, les grands paragraphes et sous paragraphes. Si vous souhaitez l'utiliser dans le texte faites le à bon escient et de façon constante.

Les abréviations : elles sont détaillées dans une page spéciale. Lorsque l'on cite pour la première fois l'objet de l'abréviation, l'écrire en entier, puis donner son abréviation. Par exemple "le taux de matière sèche (MS)" ou "l'université Paris-est Créteil (UPEC) : ceci vous autorise par la suite à utiliser l'abréviation toute seule ; on ne met plus de point entre les différentes lettres d'une abréviation. On écrit FAO et non F.A.O..

La ponctuation : la "double ponctuation" c'est-à-dire les : et ; sont séparés d'un espace du mot qu'elles suivent et du mot qu'elles précèdent (sauf lors de problème d'alignement).

L'italique : est réservé aux noms latins, le plus souvent ce sont les noms latins d'espèces animales et végétales ainsi que le nom des familles qui est parfois francisé : poaceae = poacée. L'italique est également utilisé pour les mots latins : *et al.* et *in.* Parfois, on peut utiliser également l'italique pour transcrire un mot en langue locale (le nom d'un outil, d'une coutume, etc.).

Certaines règles sont en vigueur, mais sont susceptibles d'évoluer ainsi, en botanique et en zoologie on retiendra que les noms latins s'écrivent en italique et que les noms vernaculaires ou des formes horticoles (cultivar...) en romain gras.

Une plante est désignée par un nom de :

FAMILLE : Les noms commencent par une majuscule : Rosacées, Labiacées, Broméliacées...

GENRE : Le nom commence par une majuscule : *Prunus*, *Aster*, *Dianthus* ...

ESPECE : Elle s'écrit en minuscule précédée du nom du genre ou parfois de l'abrégié en majuscule (première lettre + point). L'abréviation d'espèce est "sp." : *Mahonia bealii* ou *M. bealii*

L'espèce est souvent suivie du nom de l'auteur (en abrégé) qui l'a dénommée pour la première fois.

Ex : Ulmus pumila L (L pour Linné), parfois suivie de la date de la première description.

- **les nombres de plus de trois chiffres** (1 261) : sont séparés par un blanc pour les milliers. Ne pas mettre un point, qui est l'équivalent d'une virgule en anglais. Les logiciels proposent un "espace insécable" pour éviter que ce nombre soit coupé par le système en allant à la ligne ; un et demi s'écrit 1,5 et non 1.5 ;

- **les majuscules :** en français on n'abuse pas des majuscules. On écrit la faculté de médecine, l'université de Rennes. De même, les jours et les mois ne prennent pas de majuscules (le lundi 22 janvier) ;

- **les points cardinaux :** s'il s'agit d'une direction, ils s'écrivent avec une minuscule : "les éleveurs se sont déplacés vers le sud". Par contre, ils prennent une majuscule lorsqu'il s'agit d'une région géographique "l'Afrique de l'Est, le Nord-Cameroun" ;

- **les nationalités et les ethnies :** on utilise la majuscule (les Maliens, les Peuls), mais on écrit, lorsque le mot est utilisé adjectivement, avec une minuscule : un paysan français ;

- **les sous-paragraphes commencés par un tiret,** débutent généralement par une minuscule et se

terminent par une double ponctuation (;) avec ses espaces, le dernier tiret se terminant par un point.

En tout état de cause, il est impératif que la présentation et la rédaction soient conduites de façon homogène.

IV - SOUTENANCE ORALE

Une soutenance de Master est souvent de 20 minutes (pas une de plus !) pour exposer le travail, puis 20 minutes de discussion avec le jury, soit 40 minutes par candidat. Attention aux diapositives, transparents ou figures de logiciel de présentation (type power-point). Ceux-ci doivent être écrits à l'ordinateur, correctement coloriés et spécialement préparés pour la soutenance (la police ARIAL est conseillée). Il est souhaitable de ne pas photocopier les tableaux denses de résultats du texte, mais de les simplifier pour la soutenance. Les caractères doivent pouvoir être lus par tous, même au fond de la salle. Ne pas oublier que le vidéoprojecteur projette une image carrée et que les couleurs peuvent être d'un rendu différent selon les éclairages.

Exemple d'une présentation :

2 minutes : position du problème

2 minutes : présentation du biotope

4 minutes : matériel et méthodes

9 minutes : résultats et discussion ;

2 minutes : conclusion

1 minute : perspectives

La soutenance orale doit avoir été écrite sur papier et répétée plusieurs fois, afin de se chronométrer correctement.

Le jury attache une grande importance à la soutenance qui correspond pour lui à un moyen d'apprécier la capacité d'élocution, le dynamisme, la présentation du candidat, mais aussi la façon dont le travail a été réfléchi et synthétisé. C'est un exercice délicat qui demande beaucoup d'application et de réflexion.

V – DIFFUSION DU MEMOIRE

Selon les instructions du directeur du master.



Etudiants de master en TP de microbiologie (UPEC)

**« La recherche scientifique
et ses interfaces disciplinaires »**

Du 23 au 27 mai 2016

Université d'Aix-Marseille - Faculté des Sciences

Objectifs

En sciences, les avancées en recherche et les innovations se situent aujourd'hui très souvent aux interfaces des disciplines car la complexité crée des propriétés dynamiques qui ne peuvent pas toujours être étudiées au sein d'une seule discipline.

La perspective de retombées conséquentes, que ce soit en matière d'avancées de la connaissance, de la technologie ou d'impact socio-économique, justifie l'intérêt de ces interfaces pour les chercheurs.

L'amorce de ces nouveaux champs d'investigation, de découverte et de création est un véritable « saut dans l'inconnu » sur les plans scientifiques et conceptuels, l'exploration de concepts innovants ou de nouveaux paradigmes à très fort potentiel nécessitant souvent une prise de risque.

Ces problématiques mettent en jeu des domaines aussi variés que les mathématiques et l'informatique, la physique théorique et appliquée, l'ensemble des sciences de la vie, l'écologie, l'économie ou la sociologie.

En effet, la Société réclame de nouveaux processus d'échanges, de dialogues et de débats dans lesquels soient préservés l'équilibre et la légitimité de tous les savoirs ». Il appartient à la communauté scientifique de la recherche de répondre présent.

Lors de ce colloque, des chercheurs scientifiques présenteront leurs travaux aux interfaces des disciplines afin que chacun s'approprie les objectifs, les enjeux et les contraintes de cette approche.

Le programme est structuré autour de quatre axes :

***Interfaces entre disciplines :** exemples de quelques travaux associant plusieurs disciplines en interdisciplinarité et de leurs applications concrètes.

***interfaces disciplinaires dans les enjeux planétaires :** exemples de thèmes transdisciplinaires comme l'énergie, l'eau, la santé, les aliments, la robotique, etc.

***Interfaces de la recherche scientifique et la Société :** quels enjeux, quelle valorisation, quelle confiance pour la Société ?

***Interfaces géographiques :** valorisation des collaborations multilatérales fructueuses entre universités des pays francophone.

Vendredi 27 mai 2016 : 14h-17h

Université d'Aix-Marseille

Seuls, les membres à jour de la cotisation sont autorisés à voter.

Ordre du jour

Bilan des activités 2013-2016

Bilan financier 2013-2016

Election d'un nouveau Président de la CIRUISEF

Election des **membres** du Bureau permanent

Exposé du projet d'activités du nouveau Président

Discussion ouverte.



**Préparation du prochain colloque
Visite, en juillet 2015, des sites universitaires marseillais**
Jean-Marc Pons, Doyen de la Faculté des sciences d'Aix-Marseille,

*Evelyne Garnier-Zarli, Présidente de la Ciruisef
et Jean-Marc Broto, Président de la CDUS.*

Le dernier ouvrage de la CIRUISEF 2015

**Réflexion autour de l'enseignement scientifique :
un enjeu majeur pour l'espace francophone**

Collection Géopolitique mondiale,
éditeur **l'Harmattan**, 222 pages.

Sous la direction d'Evelyne Garnier-Zarli

Préface de Bernard Cerquiglini, recteur de l'AUF

Dans toutes les bonnes librairies !!

Séminaire de l'armoire de TP de Physique

A

**l'Université Alioune DIOP
de Bambey
(SENEGAL)**

du

19 au 30 octobre 2015

Introduction aux pratiques
pédagogiques expérimentales dans
les Licences scientifiques des
Universités francophones

*La Ciruisef est heureuse de vous informer
que le séminaire se met en place avec
enthousiasme et brio.*

*Les matériels ont tous été réceptionnés.
Nous souhaitons aux participants, aux
organisateur et aux experts un beau
séminaire, plein de nouveautés,
d'échanges fructueux, de vidéo-
conférences et de constructions
pédagogiques de qualité.*

Directeur de la publication :
Evelyne Garnier-Zarli
CIRUISEF – réseau de l'AUF
Parution octobre 2015
Dépôt légal BNF : ISSN 1815 – 4646

Bulletin d'adhésion à la CIRUISEF

- adhésion
 renouvellement de cotisation
(150 euros)

Nom du Directeur/Président/Doyen :

.....

Prénom :

Université :

.....

Faculté/Institut/Ecole :

.....

Adresse :

.....

.....

Pays :

Tél :

Fax :

Mail :

1- A l'étranger, règlement par virement
bancaire à la banque SOCIETE GENERALE Paris
Sorbonne, 27 Bd Saint Michel – 75 005 Paris
(France), cf le secrétariat Ciruisef :

martin@u-pec.fr

2- En France, règlement par bon de
commande

3- Règlement lors de votre visite à la
CIRUISEF

Retourner dans les 3 cas le formulaire
d'adhésion dûment complété par courrier
(accompagné de votre bon de commande
pour les Facultés françaises) **ou par mail**
et/ou fax pour les autres pays à :

CIRUISEF

(à l'attention de Mme E. Garnier-Zarli)

Université Paris Est-Créteil

Faculté des Sciences et Technologie

61 avenue du Général de Gaulle

94 000 Créteil (France)

Tél : 00 (33) (1) 45 17 16 58 (secrétariat)

Fax : 00(33)(1)45 17 19

<http://ciruisef.com>

**CIRUISEF - Sciences et Technologie en
Francophonie** - réseau institutionnel de l'AUF

association de loi française 1901 à but non lucratif
(déclaration du 23 janvier 1989 et du JO. du 3 avril 2004
N°SIRET 498 074 855 00012 - code APE 913 E)



